

Vous êtes sans doute au courant de votre histoire et des traditions du peuple.

Les vôtres ont-ils jamais vendu de vos terres aux Blancs—vous-mêmes?

Le révérend Cuthand: En 1870, l'Acte du Manitoba prévoyait que les Métis recevraient en don 1,400,000 acres de terres. Nous avons fait enquête dans cette région. Nous avons constaté qu'à l'heure actuelle il manque un demi-million d'acres.

Le sénateur Sparrow: C'est ce que l'on désigne sous l'appellation de concessions?

Le révérend Cuthand: C'était des concessions de terrains accordées à titre provisoire. Nous avons constaté aussi qu'il y a 175 cas de duplication, c'est-à-dire que le même lopin de terre a été concédé à deux Métis. La situation fait maintenant l'objet d'une enquête. A l'occasion de notre dernière conférence, nous avons demandé l'institution d'une commission royale d'enquête chargée d'examiner la situation et de voir ce qui a réellement eu lieu. Je connais un cas où, parce que les Métis ne savaient ni lire ni écrire, les terres ont été vendues à vil prix: 240 acres dans un cas particulier ont été vendues pour \$60 et environ trois semaines plus tard, l'acquéreur les a revendues pour \$1,600.

Nous pouvons citer des cas où les terres ont été vendues pour très peu. Les enfants ont hérité de ces terres à titre d'enfants de chefs de famille à qui elles avaient été concédées en 1870. Dans certains cas, les parents ont vendu les terres des enfants. Ils étaient les curateurs des biens des enfants mineurs, maintenant ces terres sont perdues.

Le président: Monsieur le sénateur Pearson.

Le sénateur Pearson: Oui, je voulais seulement dire un mot au sujet de l'enseignement. A la page 9 du mémoire du Manitoba, je lis que:

La pauvreté chez les Métis augmente indubitablement en raison du très fort taux des naissances,

Puis je lis:

du grand nombre d'élèves qui abandonnent avant la fin un enseignement dénué de sens et inadapté et du manque de possibilités d'emploi, par suite de la discrimination et de la récession de la conjoncture économique.

Qu'entendez-vous par «enseignement dénué de sens et inadapté»?

M. Adams: Cela est tiré de mon mémoire, monsieur le sénateur.

Le sénateur Pearson: Oh oui. C'est la Saskatchewan.

M. Adams: Oui. C'est ce que j'ai laissé entendre plus tôt. La direction de l'enseignement dans les écoles en milieux métis, particulièrement dans le Nord encore une fois, mais de façon générale dans toutes nos écoles, est confiée entièrement aux Blancs. Les enseignants sont des Blancs et les manuels sont classiquement ce que je désigne comme des livres simplement à caractère urbain, blanc et de la classe moyenne. Or, nous n'avons aucun de ces trois caractères en commun. Nos écoles sont nettement des écoles d'emprunt, des institutions étrangères dans nos milieux. Elles ne propagent pas notre culture; elles nous sont parfaitement étrangères. Vous pensez que les enfants y sont heureux? C'est à peine s'ils peuvent attendre la sortie de la classe à 15h. 30 pour fuir l'école, retrouver leur milieu et leurs foyers. Voilà ce qui est mal. Je sais qu'actuellement les Métis protestent énergiquement contre le régime scolaire en Saskatchewan. La situation n'est pas particulière à la Saskatchewan; elle est généralement la même partout. Nous réclamons la direction de nos écoles. Nous espérons parvenir à avoir nos propres enseignants Métis et un programme scolaire plus en rapport avec notre mode de vie et notre culture. Voilà le régime que nous voulons instituer. Certaines de nos communautés sont suffisamment évoluées maintenant pour le mettre en vigueur.

Le président: Ces propos me rappellent un incident. Lors d'un voyage récent dans le Nord avec l'honorable Laing et le regretté Blair Fraser, nous avons visité quelques écoles. Le premier geste de Blair Fraser a été de prendre un livre racontant l'histoire de *Dick and Jane*, livre destiné aux enfants esquimaux. Il a écrit quelques articles sur le sujet. Voilà la sorte d'enseignement que l'on dispensait, un enseignement inapproprié.

A propos d'enseignement, y a-t-il des Métis et des Métisses compétents qui pourraient se charger de l'enseignement?

M. Adams: Je dois dire qu'actuellement ils sont très peu nombreux.

Le président: Vous dites très peu nombreux, ce qui laisse entendre qu'il y en a un certain nombre. Voici la suite de mon interrogatoire: pourquoi ne sont-ils pas retenus pour enseigner dans ces écoles? Ne pensez-vous pas qu'on les embaucherait, s'ils étaient disponibles et compétents?

M. Adams: Oui, je crois que ce serait possible. Si notre Association exerçait une pression sur le gouvernement et sur le ministère de l'Éducation et exigeait l'engagement de Métis pour nos écoles, je crois que nous réussirions.